

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS

ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/11-546-721 du 5/12/2011

ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION)

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme ROUELLE-ALLODI, Secrétariat de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - Fax : 04 42 91 70 06 - e-mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

- VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment ses articles 5 et 7 ;
- CONSIDERANT QUE Mme Martine BURDIN, secrétaire générale, a été admise à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2011 ;
- CONSIDERANT QUE M. Fabrice GERARDIN, DRRH, a obtenu son détachement dans l'académie d'Orléans-Tours à compter du 12 septembre 2011 ;

A R R E T E

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des :

ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - M. le recteur, Jean-Paul de GAUDEMAR, Président, - M. Henri RIBIERAS, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille - Mme Michèle JOANNAN, directrice des relations et ressources humaines au rectorat - M. Michel RICARD, AENESR, inspection académique des Bouches-du-Rhône - Mme Monique BARILLOT, DRH au CROUS d'Aix-Marseille - Mme Marianne PICOLO-ANDRASCH, principale collègue Georges Brassens, Bouc-Bel-Air - Mme Mireille DONGER, principale, collègue Jas de Bouffan, Aix-en-Provence - M. Charles-Henry GARNIER, agent comptable, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Myriam THIMONIER, chef de la division de la formation au rectorat, - M. Christian PERDEREAU, secrétaire général, direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale - Mme Michèle EVESQUE, secrétaire générale, inspection académique des Hautes-Alpes - M. Franck DIDIER, APAENES, responsable du service des relations humaines - CREPS Sud-Est, Aix-en-Provence - M. Bernard COMBE, AENESR, inspection académique des Alpes de Hautes Provence - Mme Sylviane DUTERTRE, APAENES, adjointe à la DRRH du rectorat - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs de la DIEPAT au rectorat - M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT, rectorat

ARTICLE 2 – Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 1^{er} décembre 2011

(pas de modification pour les représentants des personnels)

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités